

Avril 2018

Aux Finances Publiques, notre première revendication : C'EST VOUS !

OUI nous pouvons l'affirmer, le Service Public est notre première revendication. Les médias font bien souvent des raccourcis, nous présentant comme des privilégiés qui ne défendraient que leurs acquis. C'est tellement réducteur...

Nous défendons le Service Public : la preuve

Bien entendu, comme dans toutes les professions, nous avons nos propres revendications. Mais les mobilisations en cours dans notre administration portent sur deux sujets majeurs pour vous : **la proximité et l'accueil**. C'est bien l'intérêt général qui guide les personnels et pas seulement leur sort.

Contre l'orientation du gouvernement, nous défendons la proximité

Depuis des années les gouvernements font des Finances Publiques leur cible principale. Cela se traduit par des milliers de suppressions d'emplois (32 000 en 15 ans) avec entre autres, un mode de gestion qui consiste à regrouper les services sur les « capitales » départementales et régionales.

Ces dernières années plusieurs trésoreries ont fermé leurs portes, un nombre certain de services ont subi des restructurations/fusions. Cela a engendré une détérioration du service au public. Tout cela va s'accélérer dans les années à venir, et ce sont les populations les plus éloignées, les plus fragiles, qui vont, encore une fois, payer au prix fort ces choix « technolibéraux » de centralisme urbain.



Les agents se battent avec leurs syndicats pour sauvegarder ce Service Public

Les agents des Finances Publiques de l'Isère ont été fortement mobilisés et en grève le 22 mars dernier (près de 43 %). Ils veulent sauvegarder des missions au service des populations et de tous les territoires.

Contre les choix administratifs, nous défendons l'accueil du public

L'administration des Finances Publiques veut « désintoxiquer l'usager de l'accueil » parce qu'elle considère que ce n'est pas « productif ». Alors sont créés des centres de contact aux numéros payants, sont rendus obligatoires les télédéclarations et télépaiements,... **Malgré cela vous êtes toujours plus nombreux-ses à vous rendre dans nos accueils.** L'administration veut donc passer à l'étape suivante notamment en imposant l'accueil obligatoire sur rendez-vous, qui conduira un grand nombre d'usagers, là encore les plus fragiles, à trouver porte close ou un refus de traitement de leur situation.



Là aussi, ce sont les agents qui opposent un refus de cette dégradation du service public

Les agents veulent que vous soyez respecté-es parce qu'ils ont le sens de l'intérêt général.

À quoi servent les agents des Finances Publiques ?

Quand vous payez la cantine de vos enfants ou que vous réglez une hospitalisation il y a, en bout de chaîne, un agent des Finances Publiques dans une trésorerie.

Lorsque vous achetez un terrain et que vous y construisez une maison un agent des Finances Publiques du Cadastre et d'un Service de Publicité Foncière aura traité votre dossier.

Si votre commune a des comptes certifiés qui vous rassurent c'est qu'ils sont passés par le conseil et le contrôle d'agents des Finances Publiques.

Chaque année, nous recevons des milliers d'entre vous pour aider à rédiger votre déclaration de revenus sans erreur. Mais derrière la vitrine de l'accueil d'autres agent(e)s travaillent à calculer l'impôt, à le recouvrer et le contrôler. Cette phase n'est pas la plus populaire, mais elle est la contrepartie du système déclaratif et quand on sait que la fraude fiscale est de 60 à 80 milliards/an on mesure le défi à relever.

Si les finances de la cantine ou de l'hôpital sont gérées par le privé, si le cadastre et la publicité foncière ne garantissent plus ou mal la propriété et si internet devient « le maître » de vos relations avec l'administration croyez-vous que ce sera moins cher, plus simple et plus humain ?

Si nous n'avons plus les moyens humains, législatifs et matériels de lutter contre la fraude, croyez-vous que vous paierez moins d'impôts ? 32 000 emplois aux Finances Publiques ont été supprimés depuis 2002 (dont plus de 500 en Isère). Cela ne se traduit ni par une simplification, ni par une baisse des dépenses publiques. Au contraire cela rajoute au chômage de masse et provoque une baisse des recettes publiques parce que moins nombreux, nous sommes moins efficaces face à des enjeux lourds pour la société.

Vous devez prendre conscience que la réduction de l'action publique que prône le gouvernement est d'autant plus inacceptable qu'il y a d'un côté des riches toujours plus riches et de l'autre une situation économique et sociale toujours plus dégradée.



Le gouvernement veut une administration payante !

C'est bien de cela que l'on parle à la lecture des projets gouvernementaux sur les missions des Finances Publiques :

- abandon du fichier des propriétés immobilières aux notaires
- cadastre privatisé
- déclarations de revenus traitées par des facteurs pour 50 €
- recouvrement de votre impôt sur le revenu par votre employeur
- gestion des budgets de nos communes par des entreprises privées
- conseil fiscal et budgétaire aux collectivités devenant payant...

Tout cela sans compter sur l'automatisation et l'allègement massif du contrôle fiscal qui, croyez-le bien, ne profitera pas aux « plus faibles », qui seront face à une machine binaire, pas un être humain.

Et ce n'est là qu'une partie du programme qui conduira sans doute à une dépense publique moins importante. Oui, mais elle deviendra, comme aux États Unis ou dans d'autres pays de même obéissance... une dépense privée. **Au final, l'État paraîtra moins dépensier mais vos poches seront tout aussi vidées. La différence, c'est que les injustices s'accroissent et que si les plus protégés, les plus riches, les mieux formés s'en sortent pour les autres c'est le déclin assuré.**

Et si l'on parlait de mes « privilèges » ?

Je suis Bac +3, j'ai passé un concours de catégorie C (début au SMIC) très sélectif (1 000 places pour 50 000 candidats). J'ai été affecté d'office en région parisienne et serai tenu d'y rester au moins 3 ans. Je dois m'y loger et si je suis en couple j'aurais une double résidence. Je ne pourrais revenir en province au mieux que dans une dizaine d'années. Je n'ai pas de comité d'entreprise et ma mutuelle n'est pas prise en charge par mon employeur, l'État. Mes primes ne sont pas prises en compte pour ma retraite ce qui la rend moins importante que dans le privé. **Vous voulez d'autres exemples ?**

Ne jouez pas « à qui perd perd »... Soutenez nos actions